

CALENDRIER DE COLLECTES 2021-2022

Saint-Adolphe-d'Howard Secteur 1-BLEU



- Recyclage (bac vert)
- Organiques (bac brun)
Collecte aux deux semaines d'octobre à mai
- Déchets (bac noir)
Collecte mensuelle de novembre à avril
- Encombrants Déposez la veille au soir, pour la collecte du lendemain.
- Changement de journée de collecte
- Aucune collecte de déchets

DÉCEMBRE 2020

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7 [▲]	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

2021

JANVIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7 [⊗]	8	9
10	11	12	13	14 [⊗]	15	16
17	18 [▲]	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	⊗ Une collecte supplémentaire de recyclage est organisée le 7 janvier et le bac brun sera collecté le 14 janvier.					

FÉVRIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15 [▲]	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15 [▲]	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12 [▲]	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2021

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	Déposez les encombrants le 2 mai au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 3 ou 4 mai.				

JUIN 2021

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
Déposez les encombrants le 4 juillet au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 5 ou 6 juillet.						

AOÛT 2021

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
Déposez les encombrants le 29 août au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 30 ou 31 août.						

SEPTEMBRE 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	Déposez les encombrants le 3 octobre au soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 4 ou 5 octobre.					

NOVEMBRE 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8 [▲]	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6 [▲]	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

2022

JANVIER 2022

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6 [⊗]	7	8
9	10	11	12	13 [⊗]	14	15
16	17 [▲]	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	⊗ Une collecte supplémentaire de recyclage est organisée le 6 janvier et le bac brun sera collecté le 13 janvier.				

FÉVRIER 2022

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14 [▲]	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

BIEN PLACER SES ENCOMBRANTS

- Déposer des matières acceptées seulement (voir liste au verso)
- Les encombrants doivent être déposés au bord du chemin la veille au soir de la collecte
- Vérifier qu'ils soient visibles pour les employés de collecte
- Déposer les encombrants en vrac; les sacs de poubelle ne sont pas ramassés
- Couper les gros encombrants en plus petits morceaux lorsque possible

INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329) ou 450 229-8052
infocollecte@mrcpdh.org

AIDE-MÉMOIRE - MATIÈRES ACCEPTÉES

RECYCLAGE



COMPOST



DÉCHETS



ENCOMBRANTS



- ✓ C'est un contenant?
- ✓ C'est un emballage?
- ✓ C'est un imprimé?

ÇA VA DANS LE BAC VERT!

- ✓ Ça se mange?
- ✓ C'est en papier ou en carton?
- ✓ C'est un résidu de jardin?

ÇA VA DANS LE BAC BRUN!

- ✓ Ce n'est pas réutilisable?
- ✓ Ce n'est pas recyclable?
- ✓ Ce n'est pas compostable?


ÇA VA DANS LE BAC NOIR!

GROS REBUTS
(Matières ramassées
4 fois par année)

PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- ✓ Revues, journaux, circulaires
- ✓ Enveloppes et sacs de papier
- ✓ Boîtes de jus et de lait
- ✓ Boîtes d'œufs

PLASTIQUE

- ✓ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo 
- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué
- ✓ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires

VERRE

- ✓ Contenants et bouteilles (consignées ou non) peu importe la couleur

MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)

- ✓ Boîte de conserve
- ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium
- ✓ Cannelles de boissons

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- ✓ Filtres à café, sachets de thé

RÉSIDUS VERTS


- ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✓ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- ✓ Boîtes à pizza
- ✓ Assiettes de carton
- ✓ Essuie-tout et mouchoirs

AUTRES

- ✓ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Nourriture pour animaux
- ✓ Boules agglomérées de litière à chat

- ✓ Couches
- ✓ Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...)
- ✓ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles de sèche-linge
- ✓ Litière pour chat (sans déjection)
- ✓ Papiers et cartons cirés
- ✓ Ampoules (sauf fluocompacte)
- ✓ Plastiques non numérotés 
- ✓ Plastiques avec chiffre 6
- ✓ Porcelaine, pyrex non récupérables

- ✓ Meubles
- ✓ Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants)
- ✓ Appareils électriques (aucun appareil électronique)
- ✓ Fournaies vides
- ✓ Réservoirs d'eau chaude
- ✓ Tapis
- ✓ Matelas et sommiers
- ✓ Fauteuils et divans

ÉCOCENTRE



1440, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard

- ✓ Matériaux secs, de construction, rénovation et démolition (bois, gypse, bardeaux, laine minérale, les vitres de fenêtre, etc.) *
- ✓ Résidus domestiques dangereux (RDD) dans les contenants d'origine (piles, peinture, huile, colle, solvant, chlore, essence et tous les produits identifiés avec un

- octogone rouge dans lequel on retrouve un pictogramme)
- ✓ appareils électriques et électroniques
- ✓ arbres et arbustes 4 pi. longueur x 6 po. circonférence (pas de souche)
- ✓ Résidus verts
- ✓ Électroménagers
- ✓ Métaux
- ✓ Pneus

Une preuve de résidence sera exigée.

* Pour les matériaux secs, des frais de 40 \$/verge cube sont exigés aux entrepreneurs.

lespaysdenhaut
recyclent.com



INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329) ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org